

**COMPTE-RENDU CTL DU 13/10/2015**

Représentants de l'Administration : M.FORTE , Mme DESLANDES, M.PRIEUR, Mme BEAUVOIS et M.COATANEA (secrétaires).

Expert nommé par l'Administration : M. LEGRIS

Représentants du personnel : Sylviane RENAUD, Pierre OBLIN et Marie-Caroline COMBES pour FO-DGFIP, ainsi que des représentants de la CGT. Solidaires Finances Publiques a boycotté cette première convocation sur le sujet.

Un représentant de la CGT a été désigné secrétaire adjoint.

Le quorum étant atteint, le CTL s'est ouvert à 14 h. Aucune déclaration liminaire n'étant lue, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

1°) REGROUPEMENT DES ORGANISMES HOSPITALIERS M21 AU SEIN DE LA TRESORERIE DE CHATEAUROUX MUNICIPALE :

Le calendrier prévu pour l'instant, et sous réserve de nouvelles modifications, s'établit comme suit :

- 1<sup>er</sup> juillet 2016 : Châtillon et Buzançais
- 1<sup>er</sup> septembre 2016 : Issoudun et Pays de Valençay (Levroux et Valençay)
- 1<sup>er</sup> janvier 2017 : Le Blanc et La Châtre

Vous pouvez constater que ces dates sont particulièrement bien choisies, en période de vacances !

Dans le cadre de cette opération, la Direction s'est déplacée dans toutes les structures (seule la visite à la Trésorerie de la Châtre prévue le 8 octobre, jour de grève, a été repoussée) afin d'expliquer le processus de transfert et les règles de gestion aux agents qui désireraient suivre leurs missions. Ces agents bénéficieront d'une priorité pour rejoindre la Trésorerie de Châteauroux-Municipale. A contrario, d'autres agents qui pourraient être intéressés devront déposer une demande de mutation au niveau national pour rejoindre la RAN et la mission-structure concernées.

A ce jour, potentiellement, 2, voire 3 agents issus du même poste comptable, désireraient suivre la mission.

Postes et services	Emplois affectés à la mission hospitalière (moyenne des SAGERFIP 2012-2013-2014)			Transfert d'emplois proposés	
	B	C	TOTAL	B	C
Trés.mixte Buzançais	0,25	0,09	0,34	0,00	0,00
Trés.mixte Châtillon	0,34	0,09	0,42	0,00	0,00
Trés. mixte Valençay	1,06	0,75	1,81	1,00	1,00
Trés. SPL Le Blanc	1,20	0,77	1,97	1,00	1,00
Trés. SPL Issoudun	1,33	0,65	1,98	1,00	1,00
Trés. SPL La Châtre	1,13	0,37	1,50	1,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5,31</b>	<b>2,71</b>	<b>8,02</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>

Il est constaté que 8,02 ETP B et C travaillent sur la mission hospitalière, et qu'il n'est proposé que 7 emplois en transfert, sans compter les 0,87 ETP A qui ne seront pas pourvus.

Les raisons louables évoquées par la Direction sont qu'il n'est pas possible de transférer des dixièmes d'agents, et que les économies d'échelle pourvoient à ce déficit.

Il faut bien noter que l'activité hospitalière transférée des Trésoreries double celle de Châteauroux-Municipale.

Notre analyse n'est pas, bien évidemment, celle de la Direction : entre autres, les économies d'échelle restent à démontrer, en particulier concernant la comptabilisation du relevé Banque de France. De plus, les nouveaux agents affectés à cette mission seront peu, voire pas formés. La Direction propose l'idée géniale de former prématurément les agents (en particulier ceux du service Dépense) demandant leur mutation pour Châteauroux-Municipale : espérons que ceux-ci obtiendront satisfaction !

La Trésorerie de Châteauroux-Municipale atteindra la taille record de 30 agents B et C, et cela, sans renforcement de l'encadrement, puisque la création d'un poste d'adjoint IDIV (demande soutenue par FO-DGFiP 36) a fait l'objet d'un refus de la Direction Générale. Cette affectation ne pourrait se faire que par la désimplantation d'un IDIV en Direction. Cela reviendrait à déshabiller « Robert » pour habiller « Vincent » !

Concernant l'aspect immobilier, il est bien évident que l'accueil de 7 nouveaux collègues, sans compter la réintégration de l'agent détaché à l'OPAC, ne peut se faire à surface constante ! Le CDFiP de Châteauroux verra donc encore de nouveaux déménagements. La BCR (3<sup>è</sup> étage) est descendue au 1<sup>er</sup> étage, libérant ainsi ses locaux pour l'équipe du PRS, libérant à son tour de l'espace vital pour Châteauroux-Municipale. Parmi les travaux envisagés a minima, il y aurait le percement d'une ouverture entre le service Dépense et l'actuel PRS.

A la suite d'une interruption de séance, nous avons voté contre, ainsi que la CGT.

Notre vote est motivé par le non-transfert de l'intégralité des emplois nécessaires à l'exercice de la mission. De plus, la Trésorerie du Pays de Valençay, déjà fortement malmenée, est mise encore plus en difficulté en perdant 2 ETP et donc très rapidement 2 agents, puisque 2 départs en retraite sont prévisibles. Enfin, la Trésorerie d'Issoudun, qui n'a vu arriver aucun des 2 agents C mutés au 1<sup>er</sup> septembre 2015, perdrait 2 agents B au 1<sup>er</sup> septembre 2016 si leur volonté de rejoindre la mission était confirmée.

En conséquence, le CTL est reconvoqué le jeudi 5 novembre matin.

## 2°) QUESTIONS DIVERSES :

Pour l'ascenseur du CDFiP de Châteauroux, en panne pour la énième fois, une analyse est en cours, et des crédits sont demandés pour son remplacement.

Des fonds ont été débloqués par l'Interrégion pour le remplacement de l'autocom du CDFiP de Châteauroux. Celui-ci devrait être mis en place après le 20 novembre, afin de ne pas perturber l'échéance de taxe d'habitation.

Un apprenti a été recruté à compter du 19 octobre 2015 sur des fonctions informatiques.

Si vous avez fait une demande de renseignements auprès du service RH concernant le calcul de vos droits à la retraite, sachez que certains dossiers complexes remontent à la Direction Générale, ce qui implique un délai de réponse plus long.

La Direction nous a affirmé qu'aucun projet de restructuration autre que celui concernant le transfert de la gestion des hôpitaux ne serait envisagé en 2016.

Les questions diverses étant épuisées, le CTL s'est terminé à 17 h 50.